

10 ans du CNA



Oiseaux et lignes électriques

Bulletin de liaison du Comité National Avifaune LPO • FNE • RTE • ERDF

n° 20 - septembre 2014



Le Comité National Avifaune fête son dixième anniversaire

Sommaire

Charte constitutive du CNA 2

Les Partenaires du CNA 2

Bilan de 10 de collaboration 3

Gouvernance 3

Réalisations 3

Communication 4

Innovation 4

Depuis février 2004, les opérateurs de réseaux d'électricité ERDF (Electricité Réseau Distribution France) et RTE (Réseau de Transport d'Electricité) et les associations FNE (France Nature Environnement) et LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) ont su se rapprocher afin de mieux appréhender la problématique avifaune des infrastructures électriques aériennes. Cette rencontre a permis de créer une instance de gouvernance écologique à la fois originale, singulière, et reconnue : le CNA. Le Ministère chargé de l'Environnement (MEDDE) a montré son intérêt à participer au CNA et a intégré cette instance en qualité d' « invité permanent » depuis 2013.

Dix ans, c'est un anniversaire et un premier bilan.

Un grand nombre d'actions et de démarches ont été réalisées, et d'autres sont encore à poursuivre.

- Le CNA a permis à la fois des évolutions dans les pratiques des opérateurs RTE et ERDF, mais aussi dans les relations nouées entre le monde associatif (LPO et FNE) et les entreprises (RTE et ERDF).

- De nouveaux objectifs restent à définir ensemble afin de s'adapter à un cadre réglementaire en constante évolution : suites du Grenelle de l'Environnement, mise en place de la Trame Verte et Bleue, etc...

Associations et Opérateurs ont donc su évoluer pour plus d'efficacité et des résultats en nets progrès. Une volonté de mieux communiquer vers l'extérieur s'est concrétisée par l'ouverture d'un site internet « oiseaux et lignes électriques ». L'ensemble des actions évoquées manifeste la volonté d'engagement des partenaires et se veut le signe d'un CNA aux ambitions renouvelées.



La charte constitutive du CNA

RAPPEL DE LA PROBLÉMATIQUE

Les oiseaux font l'objet d'une attention particulière dans les aménagements de lignes électriques, étant exposés à deux types de danger :

- La collision, le plus souvent avec les lignes Haute et Très Haute Tension, mais parfois aussi avec le réseau Moyenne et Basse Tension,
- L'électrocution, le plus souvent sur des ouvrages Moyenne et Basse Tension (lignes ou poteaux), mais parfois aussi sur le réseau Haute Tension, pour certaines configurations de pylônes.

Selon les espèces, et en particulier selon leur envergure, leur maniabilité en vol et leur

comportement, la vulnérabilité vis-à-vis des lignes électriques diffère.

Conscients de l'impact des lignes électriques, les gestionnaires de réseaux (RTE et ERDF) réalisent des actions de protection des oiseaux. Celles-ci émanent des contacts réguliers engagés dès les années 90 entre les associations naturaliste et EDF. Dès 1992, EDF s'est engagé en signant avec l'état un accord visant à limiter l'impact environnemental des réseaux. A cette occasion, la LPO a réalisé la première étude nationale sur les cas d'électrocution et de collision avec les réseaux électriques en France. Cette première étape a permis d'évaluer le risque de certains équipements électriques. C'est donc en toute logique que gestionnaires de réseaux électriques et

associations de naturalistes ont multiplié les contacts pour mener ensemble des actions d'insensibilisation des lignes.

CRÉATION DU CNA

C'est en février 2004, que ERDF, RTE, FNE et la LPO ont signé la charte constitutive du Comité National Avifaune.

Le CNA est un rare exemple de gouvernance associant des ONG et des entreprises. Le CNA aide RTE et ERDF à orienter leurs efforts de protection de l'avifaune vers les actions les plus efficaces. Il favorise notamment, au niveau régional et local, les relations entre les opérateurs et les naturalistes, veille à la cohérence des actions en cours et futures, et aux priorités de mise en œuvre.

Les partenaires du CNA

ERDF Electricité Réseau Distribution France

Environ un tiers des lignes Moyenne Tension exploitées par ERDF sont aériennes et situées en zone rurale où elles permettent l'alimentation en électricité des lieux éloignés des grands centres de consommation.

Ces lignes peuvent donc avoir des conséquences néfastes pour certaines espèces d'oiseaux vulnérables, en raison de leurs caractéristiques. Les actions de désensibilisation menées par ERDF sont :

- la mise en place de « tiges » empêchant les oiseaux de se poser sur les supports ou les interrupteurs aériens,
- la pose de protections isolantes à proximité des supports,
- l'installation de balises colorées afin de rendre les lignes perceptibles par les oiseaux,
- la mise en souterrain. ERDF enfouit systématiquement ses lignes neuves. Le renouvellement des lignes aériennes (souvent réalisé pour les raisons techniques) conduit donc en pratique à une mise en souterrain.

RTE Réseau de Transport d'Electricité

Quant à RTE, entreprise gestionnaire du réseau public de transport d'électricité en France, près de 15 % de son réseau est implanté en zone naturelle protégée (Parc Naturel Régionaux, réserves naturelles, zones Natura 2000...).

- Contre les risques de collision avec les câbles des liaisons aériennes, des spirales colorées peuvent être mises en place sur les ouvrages. Elles sont très souvent installées en alternance.
- Afin d'éviter tout risque d'électrocution, les nids sont fréquemment construits dans les structures métalliques des pylônes. RTE installe des dispositifs (plateformes pour cigognes ou balbuzard pêcheur, par exemple) et déplace les nids sur des zones sécurisées du pylône.

FNE France Nature Environnement

FNE est une fédération rassemblant près de 3 000 associations de protection de la nature et de l'environnement sur l'ensemble du

territoire français. Elle développe des actions de plaidoyer, d'expertise, d'information et de sensibilisation dans le domaine de la nature et de l'environnement.

LPO Ligue pour la Protection des Oiseaux

Représentant français de BirdLife International, alliance mondiale qui réunit plus de 115 organisations de protection de la nature (2,7 millions d'adhérents dans le monde), la LPO, forte de 46 000 membres et présente dans 79 départements, est aujourd'hui la première association de protection de la nature en France. Elle a pour but « Agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation ».

Ministère en charge de l'environnement

Le Ministère de l'Ecologie du développement durable et de l'énergie est représenté depuis 2013 par la direction de l'Eau et de la biodiversité (DEB) au sein du CNA.



Bilan de 10 ans de collaboration

GOUVERNANCE

Le CNA se réunit 4 fois par an, alternativement chez chacun des partenaires, à Paris et en Province en fonction de l'actualité.

Il permet d'aborder les points suivants :

- retour d'expériences des initiatives en région,
- partage des bonnes pratiques,
- échange sur les projets en matière d'innovation en matière de protection des oiseaux (gouvernance, aménagements)
- analyse des difficultés rencontrées sur le terrain,
- mobilisation des acteurs locaux.

RÉALISATIONS

Principales actions entreprises

- évaluation des dispositifs de protection des oiseaux mis en place par les opérateurs avec la validation d'une protocole d'évaluation des mesures de réduction des impacts du réseau électrique sur l'avifaune,
- actualisation du guide technique national

d'ERDF sur les équipements avifaune,

- accompagnement des partenaires pour le montage de projets européens Life : gypaète barbu Alpes, vautour moine, vautour percnoptère,
- élaboration et diffusion au réseau LPO d'une feuille de saisie standard des cas de mortalité observés,
- mise en place de sessions de formation à la problématique avifaune pour les agents ERDF et RTE ainsi qu'à leurs prestataires notamment élagueurs,
- appui pour la mise en place de chartes régionales : première signature en 2007 entre la LPO PACA et EDRF,
- étude RTE/LPO sur l'évaluation de l'efficacité du balisage,

Action en cours

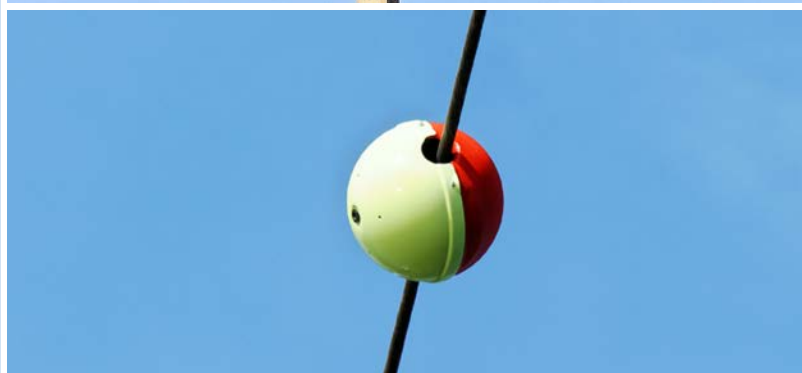
- projet de dossier européen Life Gypconnect porté la LPO avec la participation d'ERDF

Faits marquants

- 2011 : création d'un poste de médiateur environnemental du CNA

Lors du colloque CNA organisé en 2009, le Président de la LPO émet le vœu de la création d'un poste de chargé de mission « oiseaux et lignes électriques » afin d'assurer le lien entre les associations et les opérateurs de réseaux électriques. En 2010, les 4 partenaires décident de la création d'un poste de « médiateur environnemental » du CNA dans le cadre d'un mécénat de compétences de la part d'ERDF et de RTE. En 2011, un agent ERDF est mis à la disposition de la LPO pour 3 ans par ce mécénat de compétences.

- 2013 : voyage d'études du CNA en Espagne
Le but a été d'échanger les bonnes pratiques et d'appréhender les spécificités (réglementaires et techniques) avec les homologues espagnols du CNA.
- 2014 : création du premier Comité Régional Avifaune (CRA) en région Rhône Alpes
Comité « miroir » du CNA, ce CRA Rhône Alpes regroupe ERDF - RTE - la LPO Rhône Alpes et Asters (Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute Savoie).





COMMUNICATION

Trois colloques, réunissant les représentants locaux des partenaires ainsi que les parties prenantes impliquées, ont été organisés, en 2005 (à Paris pour le Nord de la France et à Valence pour le Sud) et en 2009 à Paris, sur le thème général « des oiseaux et des lignes électriques ».

Le CNA diffuse deux bulletins : « Oiseaux et Lignes Electriques » - depuis 2005 - bulletin thématique sur des problématiques espèces ou techniques, et « Oiseaux et Lignes Electriques – Actualités » - depuis 2010 - axé sur les événements locaux. 20 numéros du bulletin « Oiseaux et Lignes Electriques » ont été édités pendant cette décennie.

Les bulletins thématiques ont été les suivants : Gypaète barbu (2005), Vautour fauve et moine (2006), Vautour percnoptère (2006), Aigle de Bonelli (2007), Natura 2000 (2007), Cigogne (2009), Life (2010), Milan

royal (2010), Migration (2011), Elagage (2012), Bilan CNA (2012), Montagne (2013), Balbuzard pêcheur (2014).

Un « poster » illustrant le CNA et présentant les principales espèces protégées a été édité. Il a été notamment diffusé sur le stand RTE du Salon de l'Agriculture 2011.

En 2014 est né le site internet du CNA, destiné à mettre en lumière la démarche collaborative du CNA et le suivi des actions à la faveur du grand public :

<http://cna-oiseauxetligneselectriques.fr>

Enfin un kit de formation a été élaboré par la LPO pour les agents ERDF et RTE et un autre destiné aux élagueurs. Des représentants d'entreprises d'élagage de la région Méditerranée, prestataires de RTE, ont participé en 2011 à une action d'information-sensibilisation co-animée par RTE et la LPO PACA.

INNOVATION

- expérimentation par RTE et la LPO d'une nouvelle balise (dénommée « avisphère ») adaptée aux tronçons en zones de givres forts et neige collante : études ante et post pose réalisées, balise en cours d'agrément,
- expérimentation concluante d'une balise suédoise de l'industriel Hammarprodukt pour le réseau ERDF (matériel dorénavant inclus dans le guide technique ERDF),
- développement de plateformes destinées à l'accueil de nids de cigognes et de balbuzard pêcheurs sur les pylônes RTE,
- intégration des données ornithologiques et d'équipements avifaune dans le SIG d'ERDF en région PACA,
- démarche d'évaluation des actions locales biodiversité d'ERDF par la LPO
- thèse lancée par RTE avec le MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle) sur la modélisation de la mortalité par

percussion sur le réseau de transport : participation au comité de suivi.



Oiseaux et lignes électriques

Bulletin du Comité national avifaune - LPO © 2014

Réalisation : LPO Mission Rapaces, Parc Montsouris, 26 bd Jourdan, 75014 Paris - rapaces@lpo.fr

Ont contribué à ce numéro : Philippe Féron (CNA), Lionel Jacob (FNE), Benjamin Kabouche (LPO), Sophie Dupont-Simon (RTE), Richard Lejeune (ERDF), Jean-François Lesigne (RTE) et Yvan Tariel (LPO)

Relecture : Yvan Tariel

Ont participé au financement : RTE, ERDF, FNE, LPO

Création / composition : la tomate bleue - E.Caillet

